



ÉDITO

Le développement villageois de notre commune vient de franchir une étape importante. Nous publions ci-dessous l'essentiel du discours prononcé par le maire Serge Broquard lors du vernissage de l'exposition au centre de Lullier concernant ledit développement.

Notre commune, sous l'impulsion de mon prédécesseur Ferdinand Le Comte, a initié en 2003 déjà la mise en route d'un plan directeur communal (PDCOM), ceci notamment en vue de définir une nouvelle zone pouvant accueillir des logements et de promouvoir la création d'un véritable centre villageois. Ce PDCOM a été validé par le Conseil d'Etat en 2007, avec la localisation d'une zone potentielle de développement

d'environ deux hectares qui fût, après de nombreuses complications, acquise par la Commune et déclassée de la zone agricole en zone de développement 4B en 2014.

Beaucoup de questions se sont alors posées. Comment la commune voyait-elle son développement ? Avec quels partenaires souhaitait-elle œuvrer ? Quelle population entendait-elle attirer sur son territoire ? A la fin de la précédente législature, le conseil municipal a décidé de travailler avec des coopératives d'habitation soucieuses d'intégrer dès le début du processus les futurs habitants. Après un appel à candidatures pour l'octroi des droits de superficie et différentes auditions, deux

coopératives sont retenues, la Codha et Equilibre. Puis, suite à une demande du conseil municipal, une troisième coopérative se crée pour nous rejoindre, la coopérative Quercus, fondée et dirigée par des jeunes Presingeois. Notons ici que, dès le départ, il avait été entendu que trente pourcents des 130 à 140 appartements qui seront bâtis sont réservés à des habitants de notre commune.

Durant cette même année 2015 débute au sein d'un comité de pilotage, le COPIL, une concertation intense entre la commune et les coopératives en vue de lancer un concours d'architecture, sous forme d'un mandat d'études parallèles (MEP), pour ce projet de développement villageois. Le bureau d'architectes



Baillif-Loponte et associés est de la partie en tant qu'appui professionnel.

Il aura fallu plus d'une année pour établir avec précision le cahier des charges dudit concours. Finalement, en avril 2016, le mandat d'études parallèles est lancé. 31 bureaux d'architectes se portent candidats. Lors de la phase de présélection, le jury retient onze bureaux qui lui semblent prometteurs.

En septembre 2016, le jury se réunit pour visionner les onze projets. Après trois jours nourris de réflexion, d'échanges, d'écoute de spécialistes et d'audition des candidats, trois projets restent en lice. De nouvelles critiques et instructions sont émises pour le 2^{ème} degré.

Et, en janvier 2017, après à nouveau deux jours passionnants de débats, le verdict tombe. Le bureau m+n paysage architecture / Atelier Nature et Paysage, avec le projet Compagnies, est retenu par un jury unanime et enthousiaste.

Pour la commune, la nouvelle image du village est aujourd'hui projetée. Une architecture originale, des typologies innovantes, de nouvelles rues ou cheminements, des espaces communs, des potagers, un verger et bien des nouveautés créeront un «vrai» centre de Presinge.

La commune est fière d'avoir lancé ce concours sous cette forme dite d'un MEP, car elle veut maîtriser son développement. Ce centre villageois sortira de terre ces prochaines années avec une mixité des populations amenées par les coopératives et le retour de membres de familles presingeoises.

Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui nous ont fait confiance et qui ont su répondre à nos attentes. Nous nous réjouissons de poursuivre ensemble la suite du processus jusqu'à la réalisation de notre grand projet villageois.

SERGE BROQUARD

Maire de la commune de Presinge

Le vernissage des résultats du concours d'architecture pour le développement villageois de Presinge a été un franc succès. Plus de 200 personnes sont venues découvrir le visage de notre commune de demain. Une soirée de présentation plus libre aura lieu le 25 AVRIL À 20H À LA SALLE COMMUNALE.



MENU ARTISTIQUE

THÉÂTRE

Rappelons que le 23 mars à 20h, à la salle communale, sera donnée une pièce de théâtre de Maulde Coutau : Les poètes du voyage

Il s'agit d'une pièce où deux comédiens et un musicien se retrouvent via les paroles de quelques auteurs marquants du 20^e siècle. On retrouve ainsi Nicolas Bouvier, Ella Maillart, Bertolt Brecht, Blaise Cendrars, Claude Roy, Fernando Pessoa, Alain Bosquet, Anna de Noailles, Jacques Prévert et Cécile Xambeu. Le spectacle est réalisé par Cécile Xambeu, Maulde Coutau et Nicolas Reichel.

CONCERTS

23 mars à 20h30

2 avril à 17h

5 mai à 20h

14 mai à 17h

14 mai à 17h30

8 juillet à 18h

2 avril à 17h à l'église, des voyages avec Jeanne Gollut à la flûte de pan et Céline Gay des Combes à la harpe. Des morceaux de Villa-Lobos, Granados, Nin, Ibert, Bartok et Bizet.

5 mai à 20h à la salle communale : concert de rock.

14 mai à 17h à l'église, nous pourrions entendre la Presingeoise Lucienne Rabinowicz au piano. Cette artiste interprétera du Robert Schumann, avec des Scènes de la Forêt, op. 82 (neuf pièces), du Bela Bartok et ses Danses Roumaines, deux Polkas de Bohuslav Martinu et trois danses transcrites du Tricorne de Manuel de Falla.

Le coin de Jussy : le dimanche 14 mai à 17h30 au temple de Jussy : Mélodies d'Espagne et d'Amérique latine, avec Virginia Correa Dupuy, mezzo soprano, et Miguel Charosky à la guitare.

POÉSIE, MUSIQUES ET CONTES

Nous annonçons à l'avance une soirée « Poésie, musiques et contes » chez Liliane de Toledo le 8 juillet de 18h à minuit. Le programme de cet événement vous sera fourni dans notre prochain numéro mais sachez déjà que les prestations artistiques seront accompagnées d'un repas exotique.



LES BONNES ADRESSES

LE PONEY CLUB DE PRESINGE, UN ENSEIGNEMENT ADAPTÉ

...

C'est d'abord à Choulex, sous le nom « Poney Club Smocky » que les premiers enfants ont commencé à pouvoir réaliser leur rêve : monter à poney ! Le premier poney se prénomme Smocky, la direction était assurée par Madame Marcelle Pradeille.



Après le déménagement à Presinge et suite à la retraite de Madame Pradeille, la famille Schaller en a pris la gestion et Aurélie Schaller dirige le club depuis 2015.

Depuis sa fondation, la mission du Poney Club de Presinge (PCP) est d'offrir un environnement propice à l'enseignement de l'équitation, avec authenticité, dans le respect de l'animal et des rythmes des enfants. L'enseignement adapté et leur bien-être est la préoccupation majeure des enseignants.

L'objectif final est de former des élèves au sport équestre et de développer une activité sportive saine et de groupe.

Lorsque les cavaliers sont très jeunes, la pédagogie demande de remplacer les exercices, sérieux et parfois incompréhensibles, par des jeux. Le fondement est que le plaisir reste lié à la découverte et aux premières expériences et que ce plaisir corresponde, également, à une parfaite maîtrise de la discipline sportive. Tout un savoir-faire et une expérience qui font que ce lieu d'apprentissage est différent !

Le PCP demande à ce que l'enseignant soit avant tout un éducateur et qu'il sache gérer, avec beaucoup de professionnalisme, les deux axes que sont le plaisir et le sport, que cet enseignant participe au développement harmonieux, psychique et physique, des jeunes. Aujourd'hui, le PCP accueille environ 300 élèves chaque semaine.

Au-delà de l'apprentissage de l'équitation, le PCP tient à créer un climat de confiance qui permette à l'enfant de vaincre ses peurs, les enseignants apportent à chaque étape les conseils nécessaires pour assurer l'autonomie avec sécurité.

C'est aussi une école du respect de l'autre et de l'apprentissage de la vie en groupe notamment lors des stages ou des semaines

de randonnées dans le Jura que le PCP propose à ses élèves lors des vacances estivales.

Le PCP, avec son grand nombre de poneys et chevaux, offre à chaque enfant la possibilité de trouver une monture la plus adaptée à son niveau et avec laquelle il va pouvoir lier une relation unique dans la continuité. Le PCP emploie 6 collaborateurs pour 5 postes et demi à plein temps, dont quatre postes dans l'enseignement.

Dans le cadre du handicap, l'enfant peut bénéficier d'un enseignement personnalisé selon ses difficultés et ses besoins. Il peut être intégré dans les cours, s'il le souhaite, sans aucune difficulté ni rejet de la part des enfants qui acceptent les différences.

Pour les élèves maîtrisant les premiers apprentissages, ils peuvent développer la maîtrise de l'équitation en passant leur brevet et leur licence d'équitation. Les élèves qui le désirent peuvent aussi débiter les concours et se mesurer aux meilleurs jeunes cavaliers romands.

Les enfants de la commune de Presinge bénéficient d'une réduction de 10% sur les cours et les différentes activités comme les différents stages durant les vacances scolaires.

Actuellement, d'importants travaux sont en cours pour la réactualisation des installations. Cette rénovation permettra de libérer les locaux des dépendances de la ferme Gallay dans le but de réaliser des logements pour les habitants de Presinge.

Ce projet architectural dotera le PCP de 60 boxes pour abriter les poneys et les chevaux, pour le reste le nouvel aménagement offrira un espace d'accueil chaleureux, des installations sanitaires adaptées ainsi qu'une salle polyvalente pour accueillir les enfants et les familles et permettre des moments récréatifs aussi dans le cadre d'autres activités pédagogiques. ■

Les activités des «Entr'Ainés»

Avec les petites fleurs, les oiseaux et le printemps qui s'installe nous reprenons nos marches.

Elles auront lieu le premier mercredi de chaque mois, jusqu'en juin.

Réservez donc les mercredis 5.04 - 3.05 - 07.06.2017 Rendez-vous devant la salle communale à 14h30.

Après la promenade nous nous retrouvons pour une petite collation.

Renseignements et inscriptions souhaitées pour ces balades:

Isabelle Schierz
022 759 16 26 ou
i.schierz@bluewin.ch

Nouveau visage pour le site internet de la commune

Depuis le 27 février, le site de l'administration communale présente un nouvel aspect, plus moderne, plus convivial et, nous l'espérons, plus pratique. Accessible également via les tablettes et les smartphones, il répond à la plupart de vos questions au quotidien et, nouveauté, vous permet de réserver en ligne vos cartes journalières CFF. Cependant, le retrait et le paiement de celles-ci s'effectuent toujours au guichet de la Mairie aux heures d'ouverture au public. Les cartes ne peuvent ni être reprises ni échangées (voir les modalités complètes sur le site).

www.presinge.ch



MAIS ENCORE...

Cours de piano

Après 25 ans d'enseignement dans le cadre institutionnel, au Conservatoire Populaire de Musique, Danse, Théâtre, j'ai la joie de proposer ma propre approche pédagogique, dans mon cadre, chez moi, à La Louvière, dès septembre 2017.

Pour tous renseignements, veuillez me contacter au 022 759 17 30 (répondeur) ou par courriel: caschaepi@bluewin.ch

Inscriptions jusqu'en Juin. Nombre de places limité.

Claude Schaepi Borgeaud

Jobs d'été

Presinge propose à ses jeunes entre 16 ans révolus et 18 ans quelques semaines de stages payés à effectuer divers travaux pour la commune. Les intéressé(e)s doivent s'inscrire auprès de la mairie d'ici au 1^{er} juin. Si le nombre d'inscrits dépasse les besoins de la commune, le maire procédera à un tirage au sort. ■

Subvention pour les vélos électriques

Rappelons que la commune subventionne l'achat de vélos électriques pour un montant de 500 francs + un montant de 250.- du Canton. ■

Echange

N'oubliez pas qu'existe la boîte à échange de livres, installée vers la salle communale. ■



HORAIRES BIBLIOBUS 2017
Voici les prochains rendez-vous du bibliobus, le mercredi de 10h30 à 12h30, pour 2017.

12.04 / 10.05 / 07.06 / 05.07 / 30.08 / 27.09 / 25.10 / 22.11 / 20.12

Etant donné les travaux de rénovation de la mairie, le bus sera stationné devant le local des pompiers, à côté de l'école.



MAIRIE DE PRESINGE

4, route de la Louvière
1243 PRESINGE
Tél: 022 759 12 52
Fax: 022 759 20 33
E-mail: info@presinge.ch
Site: www.presinge.ch

HORAIRE D'OUVERTURE

Me: 10h à 12h30
Je: 16h30 à 18h00
Ve: 10h à 11h30

ETAT CIVIL OFFICE DE L'ETAT CIVIL

Route du Vallon, 4
1224 CHÊNE-BOUGERIES
Tél: 022 869 17 50
Fax: 022 869 17 51
etat-civil@chene-bougeries.ch

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi, jeudi et vendredi:
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Mardi: de 7h30 à 16h non stop
Mercredi: de 13h30 à 18h

RÉCAPITULÉ DES MANIFESTATIONS

19 MARS : Tour de Presinge

23 MARS À 20H30 À LA SALLE COMMUNALE :
Théâtre

2 AVRIL À 17H À L'ÉGLISE : Concert

25 AVRIL À 20H À LA SALLE COMMUNALE :
Assemblée communale, information sur le développement villageois

5 MAI À 20H À LA SALLE COMMUNALE : Concert

7 MAI : Passage du « Harmony Genève Marathon »

14 MAI À 17H À L'ÉGLISE : Concert

8 JUILLET À 18H CHEZ MME DE TOLEDO :
Soirée poésie, musiques et contes.

Rappelons que la commune verse 200 francs aux résidents qui achètent ou renouvellent un abonnement des transports publics genevois (TPG). Pour bénéficier de cette subvention, les communiens sont priés de se présenter à la mairie aux heures d'ouverture avec leur abonnement et leur quittance.

PROCHAINE DATE DE LEVÉE DES DÉCHETS ENCOMBRANTS: LE 5 AVRIL

Maquette et mise en page:
Expression créative
Crédits photos:
Jean-Charles Rochat
Impression: Imprimerie
Commerciales SA